

Profil de poste

GRADE	Médecin PH contractuel 0.6ETP Du 02 mai 2025 au 04 janvier 2026
SERVICES	Service de Victimologie Enfants et Femmes Enceintes
PÔLES	Femmes Enceintes et Enfants (FEE)
SITES	CHU Site Estaing de Clermont Ferrand

CONTACT :

- pbouchet@chu-clermontferrand.fr ; victimologieestaing@chu-clermontferrand.fr
- Juriste coordinatrice du service : Mme MORAL PETINIOT 04 73 75 01 80

1. IDENTIFICATION DU POSTE :

- Grade : MEDECIN

titulaire d'un Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ainsi que du Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaires (DESC) en Médecine Légale et Expertises Médicales et/ou de la Capacité de Pratiques Médico-Judiciaires et/ou du Diplôme d'Etude Spécialisée de Médecine Légale et d'Expertises Médicales.

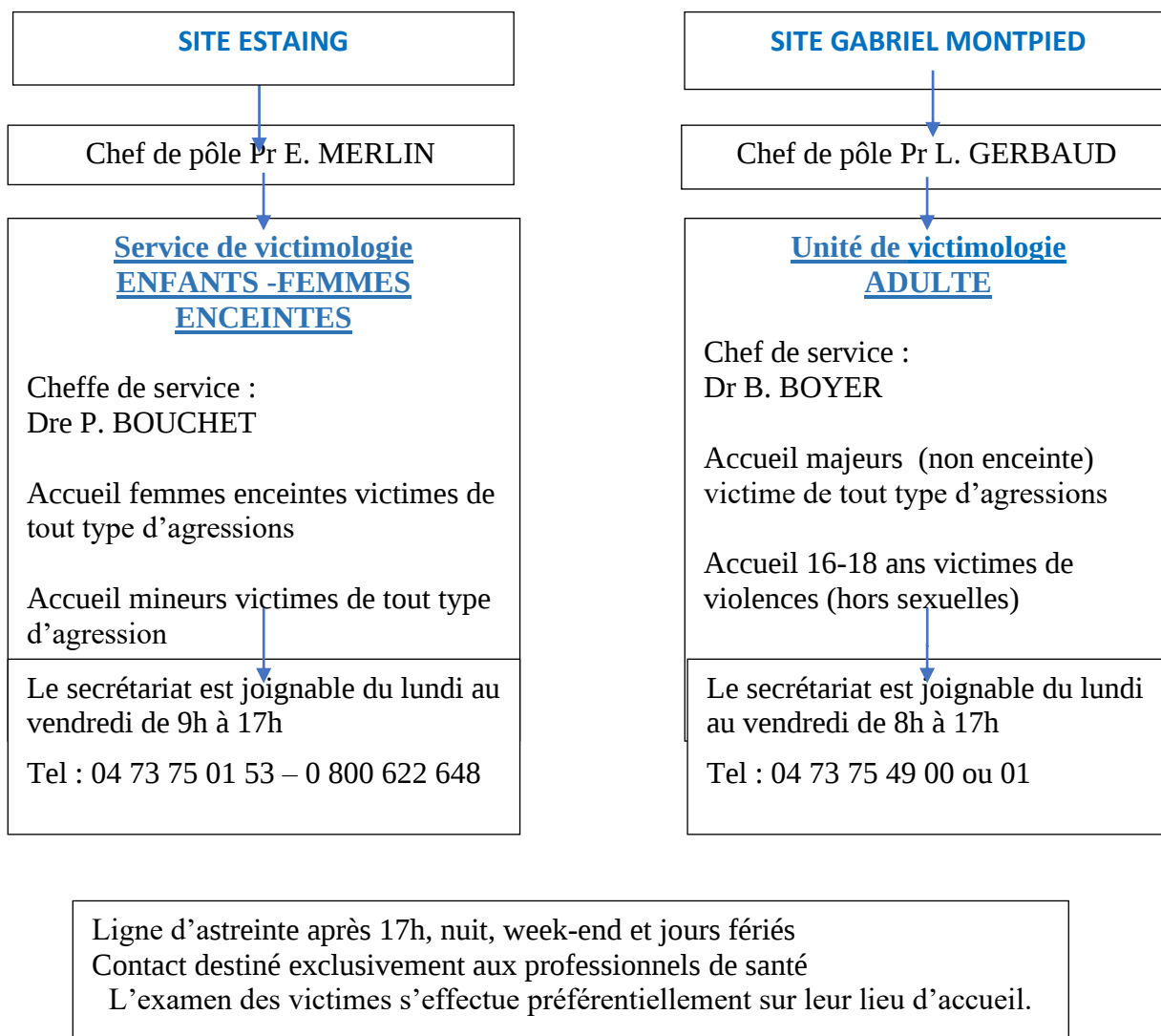
Ou titulaire du DES de pédiatrie avec capacité de pratiques medico-judiciaires ou DIU de victimologie

- Quotité de travail : 60 % répartis comme tel :
 - 60% Service de Victimologie Enfants et Femmes EnceintesCheffe de Service : Dre BOUCHET, Pôle FEE.

2. PRESENTATION ET ACTIVITES DES SERVICES

2.1 Organisation générale de l'activité de Victimologie sur le CHU de Clermont-Ferrand

Organigrammes des services



2.2. Service de Victimologie Enfants et Femmes Enceintes

Le Service de Victimologie Enfants et Femmes Enceintes se singularise par une activité tournée quasi-essentiellement vers des populations dites « vulnérables » et nécessitant de ce fait un dépistage considérable et un important suivi des victimes. S'en dégage alors l'importance du maintien de relations, notamment avec les services de gynécologie et de pédiatrie mais aussi en extra-hospitalier.

Dans le service se distingue notamment 4 UF de prise en charge :

UMJP = Unité Médico Judiciaire Périnatale

UAPED = Unité d'Accueil Pédiatrique Enfant en Danger

EPRRED = Equipe régionale de référence enfant en danger

MDF = Maison des femmes

- **Victimologie - UAPED:**

La particularité de ce service est d'être pluridisciplinaire et l'activité se réalise en coordination avec la secrétaire, la juriste-coordonnatrice, la sage-femme, l'infirmière puéricultrice, les psychologues et autres médecins intervenant au sein du service.

- Consultations à la demande de l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) : Certificat de Non Excision notamment.
- Consultations dans le but de fournir des certificats médicaux aux demandeurs d'asile (femmes enceintes ou accompagnants les mineurs) pour leur passage devant l'OFPRA.
- Consultations pour les femmes enceintes (vu par la gynécologue obstétricienne de préférence) et les mineurs (vu par le pédiatre ou le légiste) :
 - o réalisées sur réquisitions judiciaires ou non,
 - o pour tout type de violences, volontaires ou involontaires, de négligences, de harcèlement,
 - o dont la finalité est la production d'un certificat médical avec ou sans fixation d'ITT (Incapacité Totale de Travail).
- Entretien et examen réalisé en binôme avec l'infirmière puéricultrice ou la sage-femme référente.
- Réalisations de prélèvements dans le cadre du soin et délivrance de traitement si nécessaire.
- Coordination du suivi de cette population vulnérable.
- Articulation de l'examen médical des enfants avec l'audition filmée réalisée au sein du service.
- Equipe mobile dans les services d'hospitalisation ou d'urgence du Site Estaing
- Echanges avec les autorités judiciaires (OPJ, Magistrats)
- Réalisation d'expertises complémentaires
- Citations aux assises.
- Encadrement de stagiaires (internes).

- **EPRRED (Equipe Pédiatrique de Référence Régionale de l'Enfant en Danger) :**

Projet porté par l'ARS ayant débuté en 2023, dont le but est d'améliorer le dépistage, le diagnostic, la formation, le réseau de soins et l'épidémiologie en ce qui concerne les mineurs victimes de violences sur la région Auvergne.

- Créations et diffusion d'outils de prévention, d'évaluation et de dépistage de maltraitance ou de violences.
- Actions de prévention dans les établissements scolaires, centres d'accueil spécialisés ...
- Interventions et formations réalisées dans les structures de formations médicales, paramédicales, d'aide à la personne, sociales...
- Conseils de deuxième intention aux professionnels de santé au niveau régional (Auvergne) : guidance pour des prélèvements, fixation ITT, sémiologie des lésions, aide à la réalisation de signalements, d'Informations Préoccupantes.
- Orientation sur des problématiques de morts violentes intrafamiliales ou sur le Syndrome du Bébé secoué.
- Former des professionnels et faire le lien avec les structures hospitalières et les libéraux de la région Auvergne en harmonisant les pratiques et en trouvant des référents

2.3. Lien entre le Service de Victimologie Enfants et Femmes Enceintes et le Service de Médecine Légale

- **Activité d'Astreinte :**

L'objectif est d'avoir une permanence des soins médico-légaux et une régulation continue lors des nuits et des week-ends. Les astreintes concernent aussi bien le site de Gabriel Montpied que celui d'Estaing, voire au-delà du département s'agissant de l'activité thanatologique (levées de corps considérées comme sensibles) et victimologique (agression sexuelle).

- **Staff inter services :**

Objectif d'harmonisation des pratiques et d'organisation de l'astreinte

3.ORGANISATION

3.1. Service de Victimologie Enfants et Femmes Enceintes

Lundi : Consultation en Victimologie / Staff / Administratif

Mardi : Consultation en Victimologie et Auditions filmées

Mercredi : Consultation en Victimologie

Les déplacements sur sites et les formations se font selon les demandes et sont organisées en amont.
Staff bi mensuels

Astreinte commune de medecine legale : à adapter en fonction des besoins et des capacités du candidat. Pas de garde.

4. CAPACITES REQUISES EN SERVICE DE VICTIMOLOGIE

- Savoir accueillir, écouter, créer des conditions favorables à un entretien individuel ou de victimologie tant chez l'adulte que chez l'enfant.
- Connaître le cadre législatif, les procédures judiciaires (signalement...), les structures et le maillage de la région.
- Faire preuve de maîtrise de soi dans des situations émotionnelles fortes.
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse développé.
- Savoir respecter le secret professionnel et faire preuve de discrétion.
- Maîtriser les situations d'urgence et savoir dégager les priorités.
- Se rendre disponible en cas d'urgence.
- Faire preuve d'organisation, de rigueur, d'autonomie, de dynamisme, d'esprit d'initiative et avoir le sens des responsabilités.
- Savoir travailler en équipe pluri disciplinaire.
- Maintenir ses compétences professionnelles au travers de la formation continue et en s'impliquant dans l'évolution de la profession.
- Maîtrise des demandes d'examens thanatologiques (examen de corps, levée de corps, autopsie médico-légale) dans l'activité d'astreinte.
- Assistances à reconstitution.
- Citation aux assises si nécessaire.
- Participation aux activités de recherche et à l'enseignement.

5. EXIGENCES ET CARACTERISTIQUES DU POSTE

- Etre titulaire d'un Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ainsi que du Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaires (DESC) en Médecine Légale et Expertises Médicales et/ou de la Capacité de Pratiques Médico-Judiciaires et/ou du Diplôme d'Etude Spécialisée de Médecine Légale et d'Expertises Médicales.
- Ou etre titulaire du DES de pédiatrie avec capacité de pratiques medico-judiciaires ou DIU de victimologie
- Horaires : 09h00-17h30, du lundi au vendredi. à adapter en fonction des besoins et des capacités du candidat. Sinon PAS DE GARDE.
- Mise à jour régulière des connaissances juridiques et médicales tant chez l'adulte que chez l'enfant.
- Mobilité géographique dans la région Auvergne si souhait de participer à des formations.